

[Traduction]

Je le répète, monsieur le président, je n'avais pas l'intention de parler longuement, à cette étape, du contenu du bill dont le comité plénier est présentement saisi. D'autres députés, dont le représentant de Labelle, ont commenté pour notre gouverne la teneur de ce projet de loi, les modifications apportées par le comité et, d'une façon générale, les détails que nous devons étudier à cette étape et à celle de la troisième lecture. Toutefois, je tiens à dire qu'à mon avis, au moins, le bill améliore grandement notre système bancaire et financier, en assurant aux Canadiens une gamme plus vaste de services à un coût raisonnable. Il prévoit entre autres un élargissement des services que pourront assurer les banques actuelles et les nouvelles banques à charte qui commenceront bientôt leurs opérations. Comme l'a recommandé le comité permanent, nous ne devrions pas hésiter, à mon avis, à examiner les possibilités de changements ou d'améliorations avant la prochaine révision décennale s'il ressort de l'application des mesures dont nous sommes présentement saisis qu'il y a lieu d'apporter d'autres modifications ou additions dans l'intérêt des Canadiens.

J'ajoute également qu'à mon avis, tout au moins, le travail du comité et ses audiences ont mis en lumière l'importance qu'il y a de s'assurer que le contrôle de ce secteur vital de l'économie reste entre les mains des Canadiens, de manière qu'au sein du monde occidental hautement concurrentiel, interdépendant et technologique, le Canada puisse négocier à partir de positions fermes qui ne sont possibles que si le secteur de l'économie que constituent la banque et les finances, secteur dont il est présentement question, demeure le plus possible entre les mains des Canadiens et sous leur autorité. Ainsi, les décisions concernant notre économie pourront continuer de se prendre, et cela de plus en plus, par des gens dont la vie est liée, tout comme celle des députés, au sort actuel et futur du Canada. Ce n'est pas faire preuve d'esprit de clocher, mais plutôt envisager le problème de manière à permettre au Canada d'obtenir les meilleurs avantages possibles, aujourd'hui et demain, dans le monde compétitif qui nous entoure.

En terminant, permettez-moi de remercier encore une fois les députés et les membres du comité de leurs paroles aimables à l'égard du rôle que j'ai joué à titre de président du comité. Dans la mesure où ces éloges sont justifiés, je répète, qu'ils reflètent la collaboration qu'on m'a toujours accordée et les

[M. Gray.]

égards dont j'ai été l'objet de la part de tous les membres du comité et de tous ceux qui ont participé à l'accomplissement de ce travail. (Applaudissements)

• (3.40 p.m.)

[Français]

M. Godin: Monsieur le président, il me fait plaisir de profiter de l'étude de ce bill C-222 pour appuyer le député qui soulignait hier la haute compétence de l'honorable ministre des Finances (M. Sharp).

Une fois de plus, hier, le ministre s'est montré digne de ce poste, en restant muet à la suite d'une question de la part de mon honorable voisin, le député de Lotbinière (M. Choquette). Ce silence nous a prouvé que le ministre est toujours plus compétent pour s'emparer que pour donner.

La population ne connaît pas toujours la valeur de ses hommes publics, mais la haute finance a tôt fait d'établir la valeur d'un homme. Les grands financiers savent, eux, ce à quoi ils peuvent s'attendre de certains politiciens, et pour être sûrs d'avoir une longueur d'avance dans une course comme les élections, les financiers ne craignent pas de miser des sommes importantes sur ceux de qui ils sont assurés de la reconnaissance et d'un dévouement illimité.

Si nous analysons les dépenses des élections de l'automne 1965, il est évident que le ministre des Finances est un de ceux sur qui ces financiers ont jeté leur dévolu. Pour la gouverne des Canadiens, je me permets de citer quelques chiffres de ce rapport des dépenses qui nous a été remis par le Directeur général des élections.

Dans le cas du député de Cochrane (M. Habel), par exemple, honnête député, un homme d'expérience qui a siégé 13 ans à l'Assemblée législative d'Ontario et qui en est ici à sa 13^e année, les financiers ont dépensé \$4,400.

Pour un homme affable, toujours souriant, pour un diplomate, pour un détenteur du prix Nobel puisqu'il s'agit du premier ministre (M. Pearson), les financiers ont dépensé \$12,300.

Pour faire élire celui qui devait présenter le bill C-222, ce rapport indique un montant aussi incroyable que \$32,200. Cette somme de \$32,200, pour un mois de campagne électorale, représente \$1,000 par jour. La somme de \$32,000 est l'équivalent de 25 ans de salaire pour la majorité des cultivateurs du Québec.

Ces chiffres ne sont pas seulement révélateurs mais ils sont également inquiétants, et ce sont ces montants qui, en attachant les hommes-clefs dans l'administration, vont transformer ces administrateurs en collecteurs publics.